



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION SEINE-NORD EUROPE
LUNDI 30 NOVEMBRE 2009**

COMPTE-RENDU

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Intervention d'ouverture de Philippe MARINI, Président de l'association

Philippe MARINI remercie les participants à cette Assemblée Générale annuelle et annonce qu'après la partie statutaire, un point sera fait sur le bilan de la mission confiée à l'association Seine-Nord Europe sur la remontée d'informations des territoires et sur l'actualité du projet.

Cette année 2009 a été, selon Philippe MARINI, une année décisive pour le dépassement du point de non retour. Dans la loi dite « Grenelle 1 », la réalisation du canal Seine-Nord Europe a été confirmée. Le projet a connu également de nombreuses avancées sur le terrain. Dans le domaine agricole, il rappelle que la concertation a été exemplaire en matière de remembrement. Dans l'Oise, pas un seul hectare de terre agricole ne sera perdu à cause de la réalisation du canal. L'année 2009 a également permis de signer le protocole d'intention avec les trois régions contributrices au financement du projet et les premiers travaux préparatoires ont été lancés dans le cadre du plan de relance pour l'économie. Enfin, au niveau européen, une Commission InterGouvernementale Seine-Escaut a été mise en place.

L'association s'est particulièrement investie dans ces étapes préparatoires. Les différents séminaires qu'elle a organisés, à la demande du Préfet de Picardie coordonnateur, sur les thématiques « tourisme » et « plates-formes » ont permis de mobiliser les territoires, de structurer leur expression et de recenser les projets connexes à Seine-Nord Europe. Ce travail a abouti à la réalisation du Livre Blanc des acteurs territoriaux.

En matière de financement, Philippe MARINI a rappelé que, sur une estimation de coût global de 4,2 milliards d'euros, la part à la charge de l'Etat était de 900 millions d'euros, les régions apportant 650 millions d'euros, l'Europe 300 millions d'euros et que l'emprunt réalisé via un PPP sera d'environ 2,1 millions d'euros. La contribution des départements reste en cours de négociation.

L'heure est, selon lui, venue de franchir une nouvelle étape vers la mise en chantier de Seine-Nord Europe. C'est pourquoi l'association demande à ce que le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) relatif au PPP Seine-Nord Europe soit lancé dans les toutes prochaines semaines. Il faut aujourd'hui un signal fort en direction de l'Europe, des territoires et des groupements candidats.

Pour la partie statutaire, Philippe MARINI passe la parole à Jean-François DALAISE, Vice Président Secrétaire Général de l'association, en soulignant les efforts que ce dernier déploie depuis de nombreuses années en faveur du projet Seine-Nord Europe.

PARTIE STATUTAIRE

Au 31 décembre 2008, le contrôle des comptes annuels de l'association fait ressortir un résultat négatif de 20 808,48 €, du fait des dépenses engagées pour la mission de structuration des attentes des territoires confiée par le Préfet coordonnateur à l'association, et un résultat positif de 3 785,84 € hors mission. Un rapport spécifique a été établi sur la mission de gouvernance territoriale à cheval sur les années 2008 et 2009. Ce rapport fait ressortir un total de compte de charges de 191 339,43 € et, au final, un résultat négatif de 15 888,94 €, qui correspondra à la contribution sur ces fonds propres de l'association Seine-Nord Europe pour la bonne conduite de cette mission liée à la gouvernance territoriale.

Monsieur le Commissaire aux Comptes certifie les comptes sans aucune réserve.

Présentation et adoption des budgets pour les exercices 2009 et 2010

Le budget 2009 est établi sur la base d'un total de charges de 89 155,11 € et un total de produits de 98 630,49 €, faisant apparaître un excédent de 9 475,38 €. En raison de la date de cette Assemblée Générale, un budget prévisionnel pour 2010 est également présenté. Celui-ci présente un total de charges de 65 250 € et un total de produits de 67 660 €, soit un excédent de 2 410 €.

Monsieur Dalaise donne alors rapidement lecture du rapport moral de l'exercice écoulé, en mettant en évidence à la fois les étapes franchies par le projet et l'activité de l'Association. Il insiste en particulier sur la poursuite des actions d'information et de communication engagées autour du projet et la mission d'écoute des territoires. Pour 2010, il a rappelé la disponibilité de l'Association à d'éventuelles sollicitations complémentaires de l'Etat pour soutenir les réflexions sur l'accompagnement territorial du projet, et son engagement à promouvoir également les projets d'aménagement complémentaires de la liaison Seine Nord sur la Seine entre Bray et Nogent et au Grand port du Havre.

Echanges avec la salle

Suite à une question de la salle sur la question du financement, Philippe MARINI souligne que les 250 millions qui étaient attendus des départements constituent une somme importante pour ces collectivités territoriales. Cet engagement financier n'est pas une décision facile à prendre, surtout dans la période pré-électorale actuelle et dans le nouveau contexte des ressources des collectivités. Philippe MARINI formule le vœu que le débat avec les départements ne constitue pas un prétexte pour freiner l'avancée du projet. Il souligne l'importance du soutien affiché par les régions desservies par le projet, et tout particulièrement celui de la région Nord-Pas-de-Calais avec l'engagement fort de son Président, Daniel PERCHERON.

COMITE DE DIRECTION

Renouvellement d'un tiers des membres du Conseil d'administration

Les demandes d'adhésion à l'association sont les suivantes :

- Le Syndicat Mixte Marquion Osartis
- La Communauté de Communes du Pays Noyonnais
- Le Syndicat Mixte du Pays du Cambrésis
- Monsieur Philippe Cattelain, consultant logistique.

A noter qu'à contrario, la Communauté de communes du Douaisis a souhaité quitter l'association en 2009.

Aucune candidature nouvelle n'a été reçue pour le Comité de Direction dont un tiers des membres est renouvelé conformément à l'article 12 des statuts (cf. documents statutaires). Le Bureau est reconduit dans ses fonctions.

INTERVENTION D'ALAIN GEST, PRESIDENT DE VNF

Alain GEST, Président de VNF, souhaitait remercier l'association et ses responsables pour le travail de mobilisation mené depuis la création de l'association, et plus particulièrement ces dernières années. Il souligne la qualité du travail mené récemment par l'association auprès des territoires qui a abouti à la réalisation du Livre Blanc des acteurs territoriaux.

A l'avenir, l'association sera, selon lui, très utile. Comme pour tout grand projet, quelques poches de scepticisme peuvent subsister. Le travail de pédagogie et de sensibilisation mené par l'association permet de dissiper ces interrogations sur le terrain. A contrario, le travail actuellement mené par VNF qui achève la mise au point le programme fonctionnel de la consultation, ne peut faire l'objet d'une communication importante. Mais si certains doutes subsistent sur la réalité des premiers travaux, il confirme bien que 20 millions d'euros de travaux ont été lancés dans le cadre du plan de relance pour l'économie.

En ce qui concerne la procédure de PPP, le Dossier de Consultation des Entreprises est aujourd'hui techniquement prêt. Il salue l'encouragement de Philippe MARINI à lancer dès que possible ce Dossier de Consultation des Entreprises auprès des deux groupements candidats menés par Bouygues Travaux Publics et Vinci Concessions.

Alain GEST évoque également les négociations menées avec les collectivités sur le financement en précisant qu'aujourd'hui plus aucun grand chantier d'infrastructure ne se fait sans le concours des collectivités territoriales. Il lui paraît logique que ces collectivités, qui bénéficieront de retours en termes d'emploi et de développement économique, soient appelées à contribuer au financement du projet. Il faut désormais concrétiser ces négociations.

Le dialogue sera également poursuivi avec les collectivités territoriales qui accueilleront les futures plates-formes multimodales. Concernant le site de la plate-forme de Noyon, une solution devrait être trouvée d'ici peu après concertation.

Pour l'heure, Alain GEST estime que la mobilisation ne doit pas faiblir. VNF a jusqu'ici respecté le calendrier initial du projet, permettant d'envisager une mise en chantier fin 2015. Le DCE est aujourd'hui prêt et Alain GEST rappelle que le projet Seine-Nord Europe est éminemment souhaité au plus haut sommet de l'Etat. Il faut donc conforter la mobilisation et les soutiens apportés au projet.

Echanges avec la salle

Suite à une question de Jacques TRORIAL, Philippe MARINI rappelle que le rapport JUPPE-ROCARD a exclu la possibilité de financer des infrastructures de transport via le grand emprunt, ceci pour éviter de créer un précédent et de susciter une inflation de demandes similaires.

Membre de la mission de financement, Francis IDRAC confirme qu'il y a peu de chance de voir le grand emprunt constituer une variable d'ajustement pour le financement du projet. Seine-Nord Europe bénéficie d'un atout indéniable : le soutien des 3 régions appelées à co-financer le projet. A l'inverse, des blocages sont identifiés dans le processus de cofinancement envisagé au niveau des départements. La concertation doit donc être poursuivie notamment avec ces collectivités territoriales, tout comme avec les ports intérieurs et maritimes concernés.

Philippe MARINI souligne qu'il ne faudrait pas, pour des sommes relativement faibles au regard du coût global du projet, retarder le lancement du dialogue compétitif. Consulter les entreprises dès aujourd'hui permettrait peut-être d'obtenir des prix plus intéressants puisque de son point de vue le risque est grand que les prix ne montent avec le temps.

Il rappelle « l'Union sacrée » autour de ce projet et souligne en particulier la volonté très forte exprimée par la région Nord Pas de Calais de voir ce projet se réaliser et l'engagement de la première heure de son Président Daniel PERCHERON.

D'autres intervenants comme Mr PALTEAU rappelle l'ancienneté des engagements en faveur de ce projet ou Mr OLIVIER Maire de Marquion évoque les initiatives locales de regroupement des forces pour mieux garantir le développement de la plate forme des Hauts de France (Marquion, Cambrésis, Arrageois).

Suite à l'intervention d'Alain GEST, Philippe MARINI présente le projet de motion « Pour un lancement urgent du dialogue compétitif relatif au PPP Seine-Nord Europe » dont le projet texte a été diffusé aux participants. Marie-Christine BLANDIN, Sénatrice du Nord, appuie ce projet de motion et insiste pour que le dialogue compétitif sur Seine-Nord Europe soit lancé le plus rapidement possible.

La motion « Pour un lancement urgent du dialogue compétitif relatif au PPP Seine-Nord Europe » est adoptée à l'unanimité par les membres de l'association.

BILAN DE LA MISSION REALISEE AUPRES DES TERRITOIRES

Intervention de Pierre GAUDIN, SGAR de Picardie

Pierre GAUDIN excuse tout d'abord le Préfet coordonnateur, retenu ce jour par une autre obligation, et remercie l'association pour son invitation.

Après avoir rappelé que Philippe MARINI avait évoqué le rôle d' « aiguillon » et de « rassembleur » de l'association, il souligne que ce rôle a été parfaitement rempli par l'association dans le cadre la mission de structuration des attentes des territoires vis-à-vis de Seine-Nord Europe confiée par le Préfet coordonnateur. Il avait été évoqué une remise officielle du « Livre Blanc des acteurs territoriaux » lors d'un Comité territorial. Cela ne sera envisageable qu'après les élections régionales.

Dans l'intervalle de la mission conduite par l'association, le sujet des plates-formes multimodales a été sorti du PPP. Sur ce thème, les enseignements du « Livre Blanc » seront très utiles. Le coût total des 4 plates-formes est estimé à 500 M€ dont 204 M€ de terrassement et 296

M€ pour l'aménagement et les raccordements aux réseaux. Le financement de ces 296 M€ sera étalé dans le temps.

En matière de gouvernance, Jean-Louis BORLOO avait accepté que le financement des départements et des régions Nord-Pas de Calais et Picardie aille directement aux plates-formes. La gouvernance juridique des plates-formes devra éviter la concurrence entre les plates-formes et permettre un rayonnement international. A ce jour les mises au point du schéma général d'organisation de la gouvernance des plates-formes fait l'objet des dernières consultations entre l'Etat, VNF et les collectivités concernées.

Intervention d'André SALOMÉ, Président de la communauté de communes du pays Neslois, sur la thématique « Plates-formes multimodales »

Mr SALOME met en évidence les points essentiels du ressenti des acteurs du terrain par rapport à la problématique des plates formes. Il souligne leur volonté et notamment celle des intercommunalités d'être des acteurs à part entière qui doivent « s'approprier » les plates formes et leur développement, mais aussi de la nécessité de favoriser la valorisation de l'existant. .

Il souligne également les points restant « à travailler » tels que l'accessibilité routière, les besoins de raccordement ferré, le développement industriel sur les plates-formes (eau, gestion des risques,...), le devenir du canal du Nord actuel et les capacités d'accueil à la fois pendant le chantier et après en période d'exploitation, ainsi que les questions touchant à la formation et à l'emploi. Il se fait l'interprète du terrain qui s'interroge sur qui fait quoi par rapport à ces thématiques.

Intervention d'Éric FRANCOIS, Président de la Communauté de Communes de Haute-Somme, Vice-Président du Pays Santerre Haute Somme, sur la thématique « Tourisme »

Mr François développe la synthèse des attentes et des demandes des territoires sur la thématique « tourisme ». Il met en évidence l'enjeu crucial que représente la maîtrise foncière et la mise en réseau des projets, comme leur réalisation par phases.

Les acteurs locaux expriment là aussi leur volonté d'être associés à la mise en place des projets qui devront permettre aux populations de se réapproprier la voie d'eau existante, l'objectif final étant de transformer les actuelles visites de sites en véritables séjours.

Les séminaires de terrain ont mis en évidence l'importance d'organiser l'accueil des croisières fluviales par paquebot fluvial, mais aussi l'intérêt d'aménager des ports et haltes ou des voies de circulation vertes pour un tourisme fluvial plus diffus mais plus local.

La création d'activités de loisirs nautiques et terrestres, et la valorisation du Pont Canal et des équipements touristiques périphériques à SNE ont été identifiées comme éléments structurants d'une offre touristique, tout comme l'image unique et fédérative d'une « Seine Nord Valley ».

POINT SUR L'ACTUALITE DU PROJET

Intervention de Thierry DUCLAUX, Directeur Général de VNF, et de Nicolas BOUR, Directeur de la mission Seine-Nord Europe

Concernant le « Livre Blanc des acteurs territoriaux », Thierry DUCLAUX souligne que les groupements candidats devront proposer des politiques de développement territorial liées à la mise en service de Seine-Nord Europe.

Nicolas BOUR salue la qualité du travail mené par l'association qui devrait nourrir l'offre des groupements candidats. Il précise que le « Livre Blanc des acteurs territoriaux » a fait partie intégrante du dossier remis aux candidats suite à l'AAPC d'avril 2009. Des échanges avec les collectivités territoriales sur la valorisation des territoires auront lieu durant la phase de dialogue compétitif.

Pour les plates-formes multimodales, il souligne que le mode de gouvernance de ces plates-formes reste à définir ainsi que le type de structure de portage. Les collectivités seront associées au développement et à l'aménagement des plates-formes multimodales.

Le Directeur de la mission Seine-Nord Europe souligne que 1850 ha de réserves foncières ont déjà été réalisés par les SAFER sur les 2450 ha de l'emprise du projet (canal, PFM, bassins réservoirs...), et qu'en matière d'archéologie préventive, 1200 ha auront fait l'objet de diagnostics d'ici la fin de l'année. Les premières fouilles commenceront début 2010. Pour illustrer son propos, il présente quelques photos aériennes des territoires traversés où les opérations d'archéologie préventive dessinent déjà le tracé du canal.

Il conclut sur le calendrier prévisionnel du projet :

- Sélection des candidats et lancement du dialogue compétitif : déc. 2009 / janv. 2010
- Dialogue compétitif : janv.2010/sept 2011
- Mise en place structure d'aménagement PFM : janv.2010/sept 2011
- Signature du contrat de partenariat : 2011
- Début des travaux (hors travaux préparatoires) : 2011
- Mise en service du canal : 2015

Enfin il a souligné l'intérêt pour le projet que l'Association reste mobilisée et disponible pour veiller à recueillir l'expression des territoires dans la perspective de leur valorisation économique au cours des phases ultérieures où le projet va rentrer dans une phase plus concrète.

Il convient en effet de vérifier que les offres des partenaires privés consultés restent en adéquation avec les besoins des territoires. Il souligne enfin pour les plates formes la très grande importance de la synchronisation des diverses interventions, des territoires du maître d'ouvrage et du partenaire privé.

CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Intervention de clôture de Philippe MARINI, Président de l'association

En clôture, Philippe MARINI remercie l'ensemble des participants pour leur présence et leur mobilisation au service du projet. Le contenu de la motion adoptée lors de cette Assemblée Générale sera présenté à la presse et porté à la connaissance des acteurs clés de ce dossier, afin que le Dossier de Consultation des Entreprises soit transmis aux groupements candidats le plus rapidement possible.